

// Service Presse
Tél. 02 40 41 67 06
presse@mairie-nantes.fr

Nantes, le 3 février 2023

CONSEIL MUNICIPAL DE NANTES – VENDREDI 3 FÉVRIER 2023 Pour un plan d'urgence pour la Justice à Nantes : Johanna Rolland propose aux 3 parlementaires élus municipaux un courrier co-signé au ministre de la Justice

A l'issue d'un débat en Conseil municipal portant sur la sécurité à Nantes, Johanna Rolland a proposé aux 3 parlementaires élus municipaux, Laurence Garnier, sénatrice, Ronan Dantec, sénateur et Mounir Belhamiti, député, de co-signer avec elle un nouveau courrier à l'attention d'Eric Dupont-Moretti, garde des Sceaux et ministre de la Justice, pour des moyens supplémentaires en matière de justice à Nantes. Face aux moyens actuels de la Justice à Nantes qui ne sont adaptés ni à l'évolution démographique, ni à celle de la délinquance et de la criminalité, un plan d'urgence permettant une augmentation des effectifs de magistrats, greffiers et personnels de justice pour la juridiction nantaise y est demandé.

Après le rappel de l'arrivée de nouveaux renforts de police sur le terrain, de l'action de la Ville en matière de sécurité, et la coopération croissante entre les polices municipale et nationale pour améliorer la situation nantaise, Johanna Rolland a insisté sur le fait que le maillon faible à Nantes était la justice et les moyens dont elle dispose ici pour faire face à l'accroissement de son activité.

Après son échange avec Gérard Darmanin, ministre de l'Intérieur, au cours duquel elle avait obtenu des effectifs supplémentaires pour Nantes, Johanna Rolland avait déjà adressé un courrier au garde des Sceaux demandant une augmentation des effectifs de magistrats, greffiers et personnels de justice permettant d'adapter les moyens de la Justice aux besoins du territoire nantais, qu'elle rencontre régulièrement. En séance, ce matin, la maire de Nantes a rappelé que la Commission européenne pour l'efficacité de la justice (CEPEJ) évalue à 17,7 le nombre nécessaire de magistrats en moyenne pour 100 000 habitants, alors que l'on en dénombre 11 en France et 5 à Nantes.

« Au-delà de nos sensibilités politiques différentes, nous devons unir nos forces pour ce combat, et dans l'intérêt supérieur de Nantes, je vous propose aujourd'hui de co-signer ensemble un courrier adressé au ministre de la Justice destiné à solliciter un plan d'urgence permettant de résoudre la situation particulièrement dégradée à Nantes », a lancé la maire de Nantes en séance aux parlementaires également élus municipaux.

« C'est en complémentarité que nous travaillons avec l'État, au quotidien comme sur le temps long, chacun dans ses prérogatives pour lutter contre l'insécurité. Mais il importe que l'action judiciaire puisse aussi disposer des moyens nécessaires pour inscrire son action dans le temps long que nécessite le travail de démantèlement des réseaux et la lutte contre le deal de rue afin de pouvoir améliorer la vie des habitants, dans le centre-ville comme dans les quartiers de Nantes. Par ailleurs, la cohérence des délais et l'effectivité de la sanction est la clé pour lutter efficacement contre la délinquance, notamment en ce qui concerne les points de deal. » est-il proposé dans ce courrier.